



## **Déroulement du Séminaire**

### **INTRODUCTION AU SEMINAIRE**

#### **Allocution introductive de Son Excellence Monsieur Alain Holleville, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso**

Dans une allocution d'une dizaine de minutes, Mr Alain Holleville a rappelé le contexte qui a amené l'Union Européenne à organiser un tel séminaire. Les populations de la bande sahélienne, confrontées à des chocs de plus en plus fréquents, sont dans un état de fragilité croissant. L'insécurité alimentaire et la sous-nutrition atteignent, en permanence, des niveaux tout à fait préoccupants. L'Union Européenne est déjà activement engagée dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans la région, que ce soit à travers l'appui aux actions d'urgence ou à travers l'engagement dans des actions structurelles, en accompagnant les pays dans leurs efforts de prévention et de réaction aux crises. Avec le nouveau cycle de programmation de l'aide, l'Union Européenne a décidé de s'engager davantage encore dans l'action pour la réduction des taux de malnutrition. Mr Holleville a ainsi indiqué que la tenue de ce séminaire s'inscrivait dans un cadre de réflexion stratégique autour des expériences et des leçons tirées des transferts sociaux dans le but de s'engager sur une vision de plus long terme, en pensant notamment à la mise en place de systèmes de protection sociale. Après avoir énoncé les résultats attendus de l'atelier, Mr Holleville a insisté sur l'importance qu'il y avait de définir désormais des stratégies claires de transferts sociaux tenant compte des opportunités et des défis opérationnels et permettant d'avoir un impact positif le plus rapide possible sur les populations les plus vulnérables. Avant de finir son propos, l'ambassadeur a remercié les organisateurs dans leur rôle respectif et souhaité aux participants du succès dans leurs travaux.

#### **Rappel des objectifs et de l'organisation du séminaire par Mme Cécile Cherrier, consultante, membre du Service Conseil en Transferts Sociaux (ASiST) de la Commission Européenne**

Mme Cécile Cherrier a présenté la question centrale du séminaire, à savoir : « comment assurer la mise en place, l'efficacité, la couverture et la viabilité de programmes nationaux de transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel ? ». Après avoir rappelé les objectifs et résultats attendus de l'atelier<sup>1</sup>, elle a particulièrement insisté sur l'importance d'aboutir à des recommandations concrètes qui pourront ultérieurement servir de pistes d'actions pour l'Union Européenne.

---

<sup>1</sup> Tels que présentés dans le programme du séminaire ([SéminaireTransfertsSociauxSahel-1-Programme.pdf](#)).

## Rappel des objectifs et résultats attendus

### Objectif global :

- Identifier des initiatives concrètes à appuyer pour une meilleure utilisation à l'avenir des transferts sociaux au sein de stratégies intégrées de renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition des sahéliens

### Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser sur le potentiel des transferts sociaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition
- Partager les leçons tirées des expériences de transferts sociaux mis en œuvre dans le Sahel
- Echanger autour des facteurs clés permettant d'améliorer l'impact, la qualité et la couverture des transferts sociaux
- Ebaucher des recommandations quant à l'utilisation des transferts sociaux dans le renforcement de la résilience, de la sécurité alimentaire et de la nutrition des sahéliens

### Résultats attendus :

1. Le potentiel et les risques associés à une plus grande utilisation des transferts sociaux dans la réponse à la crise chronique du Sahel sont reconnus
2. Les opportunités et défis opérationnels pour assurer une plus grande efficacité, couverture et viabilité des programmes de transferts sociaux sont identifiés
3. Des recommandations concrètes en vue de la mise en place de systèmes de transferts sociaux efficaces, étendus et viables sont ébauchées en direction :
  - i. des acteurs nationaux (gouvernements, autorités décentralisées, SAP, etc.)
  - ii. des organismes régionaux (CILSS, UEMOA, CEDEAO, UA, etc.)
  - iii. des partenaires au développement (bailleurs de fonds, Nations Unies, instituts de recherche, ONG, etc.)

Mme Cherrier a ensuite invité les participants à consulter la documentation de base fournie :

- un CD-ROM rassemblant les principales sources documentaires disponibles sur le site du Réseau Opérationnel de Sécurité Alimentaire (ROSA) en novembre 2010 ;<sup>2</sup>
- une clé USB contenant les principales sources documentaires datées de 2011-2012 ainsi que des documents spécifiques au séminaire ;<sup>3</sup>
- une copie papier du résumé du document de référence de la Commission Européenne sur les transferts sociaux dans la lutte contre la faim.<sup>4</sup>



<sup>2</sup> Le ROSA est une initiative de la Direction Générale du Développement et de la Coopération de la Commission Européenne destinée à faciliter les échanges d'information et d'expériences dans le domaine de la sécurité alimentaire (voir le site [www.reseau-rosa.eu](http://www.reseau-rosa.eu)).

<sup>3</sup> Tels que référencés dans le fichier [SéminaireTransfertsSociauxSahel-0-Documentation.xls](#).

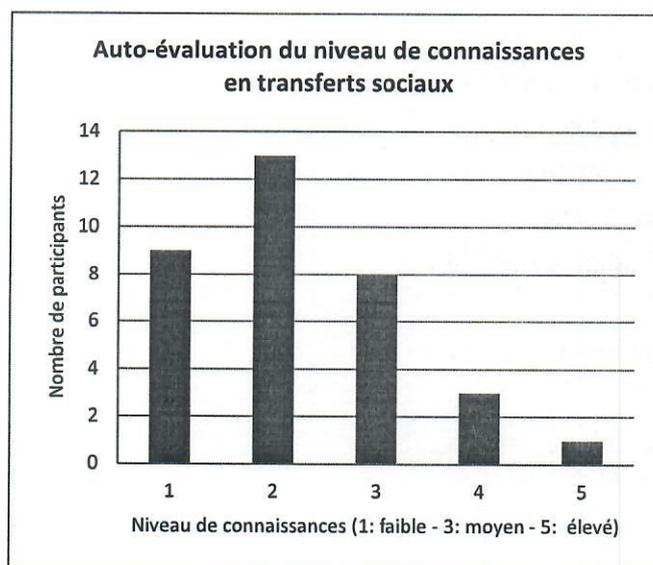
<sup>4</sup> Voir le fichier [EC 2011 RefDocSocialTransfers-Résumé-FR.pdf](#).

## Introduction et attentes des participants, session animée par Mme Marion Bywater, modératrice du séminaire

Les participants ont été invités à participer à un tour de table au cours duquel chacun devait se présenter, estimer son niveau de connaissances en matière de transferts sociaux, et exprimer ses attentes. Au total, 45 personnes, dont neuf femmes, ont pris part au séminaire. Six pays du Sahel y étaient représentés à savoir le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mali (avec malheureusement une seule représentante du fait des récents évènements), le Niger, le Sénégal et le Tchad. Le séminaire a rassemblé un public assez diversifié, tous impliqués, de près ou de loin, dans les problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional ou national. Etaient présents :<sup>5</sup>

- des représentants de structures nationales étatiques : cabinet du Premier Ministre, ministères en charge de l'économie et des finances, des affaires sociales, de l'agriculture, de la santé, etc. ;
- des représentants d'organismes régionaux impliqués dans la lutte contre la faim et la malnutrition et le développement de la protection sociale : Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ;
- des représentants des Délégations de l'Union Européenne dans le Sahel, et des Direction Générale du Développement et de la Coopération (DEVCO) et Direction Générale de l'Aide humanitaire et de la Protection civile (ECHO) de la Commission Européenne ;
- des représentants de la Banque Africaine de Développement (BAfD) et d'agences du système des Nations Unies, à savoir la FAO, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'UNICEF ;<sup>6</sup>
- des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) impliqués dans des projets de transferts sociaux : Save the Children, Action Contre la Faim, Oxfam et GRET ;
- des chercheurs, membres de l'Institut de Recherche pour le Développement.

Concernant le niveau de connaissances sur les transferts sociaux, la majorité des participants se sont rangés dans les catégories de faible à moyen. Toutefois, d'aucuns ont estimé qu'une trop grande modestie avait sans doute faussé les résultats de cet exercice au regard de l'implication directe de certains dans des projets de transferts sociaux et de la participation d'autres à une formation de deux semaines sur le sujet en 2010.<sup>7</sup>



<sup>5</sup> Voir la liste des participants (fichier [SéminaireTransfertsSociauxSahel-2-Participants.pdf](#)).

<sup>6</sup> L'absence de la Banque Mondiale et du bureau régional de l'UNICEF, deux acteurs majeurs dans le domaine des transferts sociaux au Sahel, est à regretter. Leurs représentants ont malheureusement été empêchés.

<sup>7</sup> Formation sur les transferts sociaux en Afrique de l'Ouest et du Centre, 31 mai-11 juin 2010, Saly, Sénégal (voir <http://www.maastrichtuniversity.nl/web/Schools/MGSoG/ProjectPages/UNICEFWCAROFrench.htm>).

Les attentes exprimées par les participants ont révélé un souhait d'en savoir davantage sur les potentialités des transferts sociaux, mais aussi et surtout une volonté de trouver des réponses concrètes à des **questions très pratiques** (notamment l'amélioration du ciblage). Autre aspect important à noter, les participants ont invité à rompre avec les logiques d'urgence et à engager une **dynamique de moyen et long terme** visant au renforcement de la résilience.

#### Principales attentes des participants

- En savoir plus sur la protection sociale
- Améliorer sa compréhension du concept de transferts sociaux :
  - savoir ce qui en fait partie
  - comprendre la vision sous-jacente au concept de transferts sociaux
  - comprendre les éléments déterminant leur durabilité
  - connaître leurs potentialités
- Renforcer ses connaissances pratiques sur l'utilisation des transferts sociaux :
  - savoir comment réussir le ciblage
  - savoir comment les utiliser en dehors des contextes d'urgence
  - savoir comment opérer le passage à l'échelle
  - savoir comment mesurer leur impact
- Etre informé des perspectives de la Commission Européenne en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en général et en matière de transferts sociaux en particulier
- Entamer un processus de capitalisation visant à :
  - identifier les innovations et initiatives en matière de transferts sociaux ayant réussi afin de s'en inspirer
  - capitaliser ce qui a été fait en la matière au Sahel en mettant en exergue les succès et les échecs
  - partager les expériences en vue d'en tirer des leçons, valider des choix de stratégies, enrichir des stratégies régionales (du CILSS et de la FAO par exemple) et faire avancer les stratégies nationales
- Etre mieux outillés pour travailler davantage sur la résilience
- Savoir quelle réponse apporter à la crise actuelle
- Parvenir à amorcer un changement dans les réponses aux problématiques d'insécurité alimentaire et de malnutrition en travaillant sur le moyen et long terme plutôt que dans l'urgence et sur la base de systèmes durables intégrés dans les stratégies nationales
- Formuler de fortes recommandations à l'endroit des pays et des partenaires techniques et financiers visant à accroître l'efficacité des programmes de transferts sociaux afin d'orienter la prise de décision

### JOUR 1 : POTENTIEL DES TRANSFERTS SOCIAUX

Cette première journée visait à dégager des pistes de réflexion pour l'utilisation des transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel. La journée était structurée comme suit : une introduction au potentiel des transferts sociaux dans la lutte contre la faim et la malnutrition ; une présentation du nouveau visage de la pauvreté rurale au Sahel ; une brève revue de l'expérience internationale ; une présentation des évaluations récentes de projets de transferts sociaux dans le Sahel ; et enfin un panel de discussion sur les premières pistes proposées.

## Présentation du cadre conceptuel des transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle par Mme Cécile Cherrier, ASiST

*Voir présentation [1.1-CadreConceptuel.pptx](#)*

Suite à cette présentation, les clarifications suivantes ont été apportées :

- Le caractère **non contributif** des transferts sociaux ne s'oppose pas à une éventuelle conditionnalité attachée aux transferts sociaux. Le terme « non contributif » signifie ici qu'il n'est demandé aucune contribution financière (cotisation) aux bénéficiaires. Cette caractéristique importante distingue les transferts sociaux de l'assurance sociale, autre instrument majeur de protection sociale. Une contrepartie peut toutefois être demandée aux bénéficiaires, soit sous forme de travail (dans le cas des travaux publics), soit sous forme de comportement (dans le cas des conditionnalités liées à l'éducation ou à la santé notamment).
- Il n'est pas possible de répondre de manière générale à la question « quand et à qui faut-il fournir des transferts sociaux ? ». Il existe diverses méthodes de **ciblage** (géographique, catégoriels, sur critères de pauvreté<sup>8</sup>, etc.). Au niveau international, aucune méthode ne ressort comme systématiquement meilleure qu'une autre. La clé de la réussite est d'adapter la méthode de ciblage au contexte socio-économique de la zone couverte et à l'objectif du programme.
- Concernant la crainte de voir les transferts monétaires être source d'inflation, plusieurs expériences de transferts sociaux dans la région (Sénégal, Niger et Bénin notamment) ont démontré que, contrairement à ce qu'on pourrait craindre, les transferts ne perturbent pas les **marchés**. Mieux encore, dans de nombreux cas, les transferts sociaux ont en fait contribué au développement du marché, stimulé son approvisionnement et diversifié l'offre de produits alimentaires sur le marché, accroissant du même coup les revenus des fournisseurs.
- Les transferts sociaux ne sont que des outils et ne constituent pas en soi une **politique**. Cette boîte à outils peut être utilisée pour atteindre divers objectifs, au sein de stratégies de protection sociale, sécurité alimentaire, développement agricole, etc. Le type de transferts sociaux doit être choisi en fonction du but recherché.
- L'**utilisation** réelle des transferts sociaux, qu'ils soient en nature ou en espèces, n'est pas toujours garantie (ex : revente des rations alimentaires, utilisation de l'argent pour l'achat d'alcool, etc.). Toutefois, ce risque demeure très minime dès lors que le choix du type de transfert est pertinent, que le ciblage est bon, et que des mesures d'accompagnement sont en place (offre de biens et services de base, conditionnalités éventuelles, etc.).
- Pour assurer la réussite d'un programme de transferts sociaux, et notamment le renforcement des capacités des bénéficiaires, il faut s'assurer au préalable de l'existence d'une **offre** adéquate de biens et de services (marchés, écoles, centres de santé, microfinance, etc.) dans les zones concernées. Les transferts sociaux, eux, contribuent à appuyer la demande en biens essentiels.

---

<sup>8</sup> Par exemple informés par un PMT (« Proxy Means Test » ou test de revenu par approximation) et/ou par des études HEA (« Household Economic Approach » ou analyse de l'économie des ménages).

**Présentation des caractéristiques de la pauvreté rurale au Sahel par Mr Bachir Yacouba, Save the Children, d'après les enseignements des études « Analyse d'Economie des Ménages » réalisées dans 6 pays du Sahel**

Voir présentation [1.2-PauvretéRuraleSahel.ppt](#)

Bien que reconnaissant qu'il faille se garder de généraliser les conclusions d'études de cas à l'ensemble du Sahel, les participants se sont largement accordés sur les **constats** suivants :

- L'agriculture sahélienne n'est même plus une agriculture de subsistance. Elle ne permet plus de nourrir la population rurale. Cette dernière dépend de plus en plus des débouchés urbains (offre de produits et de services à destination des villes : vente de main d'œuvre, de viande, etc.).
- Les inégalités en milieu rural vont en s'accroissant. La frange très pauvre de la population ne possédant pas de capital de production se voit exclue des circuits de production.
- De plus en plus, l'effectif du cheptel est un critère de richesse plutôt que la possession de la terre.
- La malnutrition n'est pas seulement due à un problème d'accès à l'alimentation mais aussi à un manque d'accès aux services sociaux de base.

Au cours des discussions, les points suivants ont également été soulignés :

- Le fait que les études identifient plus de 60 % des ménages sont touchés par la pauvreté, alors même que les ressources des pays sahéliens demeurent limitées, rend la question du **ciblage** des transferts sociaux très importante mais également très délicate.
- Les programmes visant à renforcer la production toucheront en priorité les moyens et les nantis, actuellement détenteurs des moyens de production. Les transferts sociaux visant les catégories très pauvres et pauvres, les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, doivent permettre de rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en protégeant le développement des enfants. L'accès aux **moyens de production** et une réinsertion dans les circuits productifs doivent également être assurés (en envisageant des stratégies de subsistance nouvelles et mieux adaptées), faute de quoi les inégalités pourraient encore s'accroître.
- En précisant les caractéristiques de la pauvreté, les études d'**Analyse de l'Economie des Ménages** (AEM) apparaissent très pertinentes pour informer l'élaboration de programmes de transferts sociaux (ciblage, type de transfert, montant du transfert, etc.). Elles sont également utiles pour les Systèmes d'Alerte Précoce, comme cela est actuellement testé au niveau du Burkina Faso.

Au terme des échanges, les participants ont été invités à en apprendre davantage sur la méthode HEA/AEM<sup>9</sup> et à consulter le rapport de synthèse de l'atelier sur l'AEM tenu en juillet 2011 à Niamey.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Voir notamment : *Comprendre l'économie des ménages ruraux au Niger* (Save the Children 2009), *The Practitioner's Guide to the Household Economy Approach* (Save the Children 2008) et *The Household Economy Approach: A guide for programme planners and policy-makers* (Save the Children 2008).

## Tour d'horizon des expériences internationales dans le domaine des transferts sociaux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle par Mme Cécile Cherrier, ASiST

Voir présentation [1.3-ExpériencesInternationales.pptx](#)

Au cours des discussions qui ont suivi, un consensus s'est dégagé sur les points suivants :

- Un **changement de paradigme** est nécessaire. Il faut passer des réponses d'urgence à des programmes de protection sociale à long terme.
- Ce changement nécessite d'importants financements en dehors des périodes de crise aiguë. De tels financements ne sont pas toujours aisés à mobiliser en raison de la politique de certains bailleurs de fonds. Une **révision des mécanismes, des priorités et des sources de financement** (ressources nationales plutôt qu'aide publique au développement) s'impose.
- Le Sahel doit se donner les moyens de délaissier les financements de projets de transferts sociaux ponctuels ou en urgence au profit de **programmes intégrés à long terme** avec un étalement des actions sur plusieurs décennies (comme au Brésil par exemple).
- Il y a encore beaucoup de **réticence** de la part de certains Etats vis-à-vis des transferts sociaux par crainte d'effets négatifs (sur les mécanismes de solidarité traditionnels, sur la dépendance des ménages à l'assistance, sur les dépenses nationales, sur la corruption, etc.) que ceux-ci pourraient engendrer. Dans le même temps, on note que de plus en plus de pays de la région se dotent de stratégies de protection sociale donnant un rôle central aux transferts sociaux.
- Ces programmes à long terme doivent être conçus de manière à répondre de manière ajustée aux besoins saisonniers, et de façon à pouvoir répondre aux périodes de difficultés accrues (suite à un choc climatique ou économique par exemple) en apportant un appui supplémentaire. Il s'agit ainsi de **rendre les programmes de développement adaptés aux crises** (plutôt que de tenter de faire du développement avec des modalités propres à l'urgence).
- Les transferts sociaux doivent venir en anticipation des crises pour plus d'efficacité. Ils doivent d'abord assurer la **prévention** et agir en amont des pics de malnutrition.
- La mise en place de **programmes pérennes de transferts sociaux prévisibles et saisonniers** (fournissant une assistance adaptée aux plus démunis) doit être envisagée.

Par ailleurs, les points suivants ont également été soulevés :

- Les transferts sociaux ne sont pas toujours la meilleure option pour appuyer la demande. Pour augmenter les soins de santé préventifs, des mesures d'**exemptions de paiement** des soins apparaissent mieux adaptées et plus coût-efficaces. Avec des transferts monétaires, les individus ont tendance à se présenter aux centres de santé trop tard, situation nécessitant des soins plus importants et plus coûteux. Attacher des conditionnalités aux transferts peut encourager les comportements de prévention, mais ceci peut se révéler complexe et coûteux à mettre en place.

---

<sup>10</sup> Voir le fichier [FEG 2011 Rapport de Synthèse Etudes HEA dans le Sahel.pdf](#).

- Concernant la pertinence de **transferts sociaux saisonniers**, il a été noté qu'en Mauritanie, des transferts fournis juste au début de la période de soudure et sur trois mois ont donné de bons résultats. Au Niger, Save the Children travaille avec l'ENN<sup>11</sup> pour mesurer l'impact sur la malnutrition modérée de transferts sociaux fournis avant la période de soudure.
- L'impact direct des **cantines scolaires** sur la nutrition reste toujours à démontrer. Cet outil doit avant tout être utilisé pour accroître la fréquentation scolaire (et là aussi son rapport coût-efficacité reste à vérifier).
- La part des pauvres est très importante, avec des différences minimes entre pauvres et très pauvres. Il est important de veiller à ce que les méthodes de ciblage choisies soient respectueuses de la dynamique sociale et cohérente avec les **mécanismes de solidarité traditionnelle**. Il a été clarifié qu'il est tout à fait possible, et même souhaitable, d'utiliser l'approche AEM dans une optique de développement.

Il a également été rappelé de veiller à :

- ce que les transferts alimentaires ne mettent pas en péril la viabilité des **banques céréalères** ;
- accompagner impérativement les transferts de semences d'un **appui-conseil** de qualité ;
- ne pas saturer la **capacité des commerçants** avec les coupons alimentaires (cas au Niger) ;
- la faisabilité des transferts monétaires dans les **zones peu sécurisées** (coûts de distribution élevés en milieu urbain au Niger).

Enfin, concernant le financement des transferts sociaux, les points suivants ont été soulevés :

- Dans de nombreux pays, l'efficacité des **systèmes de taxation** peut encore être améliorée pour offrir un espace budgétaire accru.<sup>12</sup>
- L'appui des **bailleurs de fonds** est requis pour permettre le passage à l'échelle. Les Etats pourraient assurer le financement des transferts sociaux eux-mêmes et bénéficier de l'appui des bailleurs de fonds pour les coûts de mise en place (étude de faisabilité, formations du personnel, renforcement des capacités logistiques, mise en place des systèmes de suivi, etc.).
- Il est important d'effectuer des **projections économiques** pour estimer l'évolution du poids budgétaire du programme à long terme.
- Il peut être intéressant d'estimer le **retour sur investissement** sur la génération actuelle. A ce sujet, il a été indiqué que REACH allait appuyer l'élaboration d'un cas d'investissement axé sur l'équité pour le plan d'action intersectoriel de nutrition (2012-2016) en Mauritanie.

---

<sup>11</sup> L'ENN (Emergency Nutrition Network: <http://www.enonline.net/>) est une organisation caritative internationale basée en Grande-Bretagne qui a débuté ses activités en 1996 et qui vise à améliorer l'efficacité des programmes d'urgence liés à l'alimentation et à la nutrition.

<sup>12</sup> Une étude sur la prise en compte des intérêts des enfants dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et les budgets ([http://www.unicef.org/wcaro/documents\\_publications\\_3605.html](http://www.unicef.org/wcaro/documents_publications_3605.html)) suggère que les pays à faible revenu pourraient accroître leur espace budgétaire de façon significative (de l'ordre de 3 % du PIB au Mali par exemple) en améliorant la mobilisation des revenus nationaux.

## Présentation des résultats des évaluations récentes de projets de transferts sociaux dans le Sahel par Mr Yves Martin-Prével, Institut de Recherche pour le Développement

Voir présentation [1.4-EvaluationProjetsTransfertsSociaux.pdf](#)

Les discussions qui ont suivi ont permis de dégager les points suivants :

- La phase de **préparation** d'un programme de transferts sociaux est primordiale pour réussir l'évaluation. L'évaluation doit être planifiée et budgétisée dès le montage du programme.
- Une simple comparaison de la situation des bénéficiaires avant-après ne permet pas d'évaluer l'impact d'un programme. Il est nécessaire d'adopter un schéma d'évaluation avec groupes **témoin**. Ceci est toujours possible dès lors qu'il existe une culture d'évaluation.
- La réussite du **ciblage** est là aussi primordiale. Si le ciblage est raté dès le départ, les résultats du programme et de son évaluation peuvent être faussés.
- L'impact des coupons alimentaires sur la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire structurelle n'est pas toujours probant car les revenus supplémentaires dégagés ne sont pas toujours injectés dans la **diversification alimentaire**.
- La problématique de l'insécurité alimentaire en **milieu urbain** ne semble pas encore bien cernée. Des études sur la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain actuellement en cours.<sup>13</sup> Leurs résultats aideront à mieux comprendre la problématique, tirer les leçons et ajuster les interventions.

### Panel de discussion sur les perspectives d'extension des systèmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel

Ce premier panel visait à discuter de l'opportunité d'œuvrer en faveur d'une extension des transferts sociaux dans la région, en mettant en exergue les perspectives et risques associés. Il était notamment demandé aux panélistes de souligner quelques aspects pouvant expliquer le « retard » de la région en la matière (manque de preuve, crainte de la dépendance, manque de moyens techniques et financiers, difficultés d'accès aux populations, etc.).

**Mr Christophe Breyne**, coordinateur régional de programme à Action Contre la Faim, a insisté sur l'importance d'œuvrer en **cohérence** avec les acteurs et interventions existantes et de dimensionner les transferts sociaux en fonction des contraintes de capacités nationales. Des transferts sociaux bâtis autour d'un ciblage correct, avec de bonnes capacités de gestion, mis en œuvre de façon pragmatique et efficace, et intégrés aux programmes de développement existants, permettraient d'éviter des perfusions humanitaires et de combler les vides entre urgence, réhabilitation et développement. Mr Breyne a rappelé qu'il était indéniable qu'il faut davantage s'engager dans la prévention, sur du long terme, plutôt que dans l'urgence et qu'un des moyens d'y parvenir pourrait être la mise en place de transferts monétaires dans la durée, en particulier lors des périodes difficiles

---

<sup>13</sup> Pour plus d'informations, voir notamment : <http://www.cilss.bf/nusapps/spip.php?rubrique9>.

(avant les pics de malnutrition, à la récolte, à la préparation des champs, lors de la soudure) en favorisant la production d'actifs productifs. Mr Breyne a par ailleurs attiré l'attention des participants sur les points suivants :

- Des systèmes d'**analyse de la vulnérabilité** doivent informer l'ajustement des programmes.
- La **volatilité des prix** doit être maîtrisée afin d'assurer de plus grandes chances de réussite aux programmes de transferts sociaux.
- Dans le même registre, des réflexions doivent être menées pour éviter aux populations de brader leur production (par exemple par le **warrantage social**) et ainsi leur assurer un meilleur revenu.
- Les énormes besoins actuels posent la question de l'**efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté** et de certains programmes de développement qui se doivent à l'avenir d'améliorer leur ciblage et leurs impacts sur les plus pauvres, contribuant ainsi plus efficacement à « limiter » les besoins en programmes de transfert sociaux.

**Mr Amadou Mactar Konaté**, expert en sécurité alimentaire au Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), a quant à lui mis l'accent sur l'importance des **aspects politiques** de la mise en place de programmes de transferts sociaux. Son interlocution a porté sur les points suivants :

- L'exemple du Cap-Vert, pays structurellement déficitaire où des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) sont en place et donnent de bons résultats, démontre que les programmes de transferts sociaux peuvent se faire dans un cadre cohérent et durable et à grande échelle.
- L'occurrence des crises empêche souvent de développer une vision à long-terme. Pourtant, il est temps de passer de l'urgence au **développement durable**.
- Actuellement, l'accent est principalement mis sur le volet technique, au détriment du **volet politique**, alors même que ce sont les politiques qui définiront le succès ou l'échec de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- Pour que les décideurs politiques soient mieux impliqués, il faut rassembler des **preuves tangibles** de l'efficacité des transferts sociaux. A ce jour, ces preuves ne sont pas suffisantes, du moins dans le contexte régional.
- Le **ciblage** demeure une question délicate (et très sensible pour les décideurs politiques). Il faut faire participer la communauté dans le ciblage pour s'assurer de toucher les plus pauvres.
- Le financement est un autre point crucial. Il est important d'inscrire une **ligne budgétaire**, même petite, pour engager un processus dans la durée.
- Le rôle des bailleurs est de s'aligner sur les politiques et stratégies nationales. Il revient aux pays de définir leur politique en dégageant une **vision** et des plans clairs à 15 ans, que les partenaires techniques et financiers peuvent venir appuyer. Au niveau régional, la politique agricole régionale de la CEDEAO et l'offensive pour la production alimentaire et contre la faim prévoit des initiatives de transferts sociaux.

Le dernier intervenant, **Mr Mory Maïdoka Ali**, coordonnateur de l'Unité de Gestion Technique de la Cellule Filets Sociaux au Niger, a axé son propos sur la nécessité d'intégrer les transferts sociaux à des programmes plus vastes de **protection sociale**. Mr Ali a donné l'exemple du Niger qui est en train de mettre en place un cadre de concertation en protection sociale au niveau du cabinet du Premier Ministre, structure qui aura entre autres missions de contrôler tous les programmes de transferts sociaux mis en œuvre dans le pays. En outre, Mr Ali est revenu sur les points suivants :

- Le défi est d'arriver à définir le **type de protection sociale** auxquelles aspirent les populations du milieu urbain et du milieu rural.
- Le **ciblage** est une dimension très importante dans les transferts sociaux. Des outils variés existent. Des études sont nécessaires pour définir le procédé de ciblage adéquat.
- Un **programme intégré** de protection sociale doit permettre d'éviter de créer une situation de dépendance des chroniquement pauvres. Des études sont nécessaires pour l'élaboration d'une stratégie de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Suite à ces interventions, les discussions en plénières ont dégagé les points suivants :

- Les projets pilotes permettent un apprentissage par la pratique. Toutefois l'expérience en Afrique australe et orientale a montré que les enseignements des projets pilotes isolés n'informent que très rarement les politiques nationales. S'il est entendu que des phases successives de test sont nécessaires avant le passage à l'échelle, il n'en est pas moins clair que l'approche par projets pilotes doit être abandonnée au profit d'une approche par **phases pilotes** progressives véritablement inscrites dans une dynamique nationale de long terme.
- Il est à la fois frustrant et inquiétant d'observer le déballage de moyens pendant les phases de crises alimentaires aiguës alors que les populations sont largement livrées à elles-mêmes le reste du temps. La multiplicité des acteurs et des interventions de transferts sociaux durant l'urgence tendant à placer les populations dans un rôle d'assistés. Ces interventions sans lendemain doivent laisser la place à des approches sur le long terme. Les interventions de réhabilitation doivent prendre la suite logique des interventions d'urgence. L'aide doit être mieux répartie entre urgence et prévention en venant appuyer des **programmes hybrides de développement**.
- On oublie souvent de s'intéresser à ce que les populations elles-mêmes pensent des transferts sociaux. Il est important d'**impliquer les populations** dans la définition et la mise en œuvre des transferts sociaux pour qu'elles en mesurent la portée et en tirent réellement des bénéfices. Les organisations des producteurs peuvent être mobilisées dans la gouvernance locale des transferts sociaux et se voir confier des rôles spécifiques (comme la distribution de semences par exemple).
- On peut se demander si la **volonté politique** de développer des transferts sociaux est assez forte. Des avancées sont en cours. Le Burkina est engagé dans la définition de sa politique de protection sociale à la suite de pays comme le Niger. Des efforts restent à faire dans certains pays comme le Tchad où la volonté politique pour les filets sociaux n'est pas encore perceptible. Il est peut-être temps de s'interroger de façon plus générale comment les plus riches peuvent financer les plus pauvres.

## JOUR 2 : EXPERIENCES REGIONALES

La seconde journée était consacrée à des partages d'expériences en initiatives de transferts sociaux mises en œuvre à travers le Sahel. Au travers de ces échanges, les participants ont pu réfléchir aux divers éléments de la conception et de la mise en œuvre des programmes de transferts sociaux.

### Attentes de la Commission Européenne

N'ayant pu se joindre au séminaire le premier jour, Mr Hervé Busschaert, chargé de programme dans l'Unité C1 (développement rural, sécurité alimentaire, nutrition) de la Direction Générale du Développement et de la Coopération (DEVCO) de la Commission Européenne (CE), s'est présenté et a partagé ses attentes vis-à-vis du séminaire. Mr Busschaert a ainsi rappelé que la CE, s'orientant vers une problématique de l'insécurité alimentaire intégrée au développement plutôt qu'à l'humanitaire, avait récemment produit des documents de référence sur les transferts sociaux<sup>14</sup> et sur la nutrition<sup>15</sup>. L'idée du séminaire est d'en faire un tremplin pour améliorer lesdits documents et valider leurs conclusions afin d'en augmenter la praticabilité. Ce type de séminaire est prévu dans trois zones : le Sahel, l'Afrique australe et orientale (au Mozambique) et l'Asie Centrale (au Kirghizstan). Mr Busschaert a terminé en souhaitant voir, au terme du séminaire et grâce à l'apport technique des participants autour d'approches innovantes en transferts sociaux, les perspectives de la CE enrichies.

### Présentation de l'outil d'analyse du coût du régime alimentaire « Cost of Diet » par Mr Abdou Malam Dodo, Save the Children

*Voir présentation [2.1-CoûtRégimeAlimentaire.ppt](#)*

Beaucoup de questions de clarification ont été posées sur l'outil coût du régime alimentaire et les éléments de réponse suivants ont été apportés : l'année de référence est l'année de l'étude HEA ; les groupes socio-économiques sont ceux établis par les études HEA (avec des critères de pauvreté définis par les populations elles-mêmes) ; la collecte des données se fait chaque saison (sèche, hivernale et récoltes) et en fonction des aliments disponibles à cette période ; le rappel n'est que de 24h ; les calculs se font sur la base des coûts officiels. Il a été noté que ne pas prendre en compte la valeur des prélèvements faits par les ménages dits nantis sur leur production peut quelque peu fausser l'analyse. Les coûts d'investissement devraient être intégrés dans le calcul des coûts.

D'autres remarques importantes ont été faites :

- La différence de coût de l'alimentation entre les très pauvres et les nantis est largement expliquée par l'**accessibilité à l'autoproduction**, notamment de céréales et de lait (possession de cheptel et cultures vivrières).

---

<sup>14</sup> Les transferts sociaux dans la lutte contre la faim : un instrument de référence pour les praticiens du développement (Commission Européenne 2011) – fichier [EC 2011 RefDocSocialTransfers-Résumé-FR.pdf](#).

<sup>15</sup> [La lutte contre la sous-nutrition dans l'assistance extérieure : une approche intégrée par secteurs et modalités de l'aide](#) (Commission Européenne 2011).

- Le problème de **disponibilité** alimentaire se pose très peu. Une seule des six zones étudiées a révélé un problème de disponibilité de denrées riches. C'est surtout le problème de l'accès économique aux aliments qui est crucial.
- La **spiruline** est souvent présentée comme une panacée alors qu'en comparaison, des compléments conseillés par l'OMS et l'UNICEF, sont plus efficaces et moins chers.
- Les causes de la malnutrition au Sahel sont **multifactorielles**. Le coût de l'alimentation n'est pas la seule barrière à un régime alimentaire équilibré. On peut retrouver au sein de familles nanties, des enfants malnutris du fait de l'ignorance de la valeur de certains produits ou de la non consommation d'autres produits, de pratiques d'hygiène défectueuses (exemple du lavage des mains) ou encore d'insuffisances en assainissement, etc.
- L'outil présenté ici ne porte que sur le coût d'une alimentation équilibrée. Mais il existe tout un **ensemble d'outils** permettant de mieux cerner les déterminants de l'insécurité alimentaire et de définir des programmes de transferts sociaux appropriés. Dans le domaine de la santé par exemple, des outils permettent l'évaluation des besoins de financement.
- Au-delà des recommandations portant sur les transferts et l'élevage, des **solutions globales holistiques** doivent être définies en intégrant pratiques de soins, assainissement, prise en charge de la santé, etc.
- Des analyses complémentaires doivent permettre de prendre en compte la **pauvreté multidimensionnelle** (niveau d'éducation, accès à la santé, etc.), et pas uniquement la pauvreté monétaire, dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de transferts sociaux.

**Présentation du projet ACF de transferts monétaires dans un contexte d'atténuation de la crise actuelle au Sahel par Mr Christophe Breyne, Action Contre la Faim**

*Voir présentation [2.2-ProjetACF-AtténuationCriseSahel.ppt](#)*

**Présentation du projet ACF de lutte contre la malnutrition et de recherche-action en filets de sécurité en Mauritanie par Mr Félicien Muhire, Action Contre la Faim**

*Voir présentation [2.3-ProjetACF-Mauritanie.pptx](#)*

**Présentation de la stratégie de transferts monétaires du projet NutriRIM en Mauritanie par Mr Chamekh Ould Meidane, GRET**

*Voir présentation [2.4-ProjetNutriRIM-Mauritanie.ppt](#)*

**Présentation du projet pilote de transferts monétaires à Tessaoua au Niger par Mr Abdou Malam Dodo, Save the Children**

*Voir présentation [2.5-ProjetSC-Tessaoua Niger.ppt](#)*

A la suite de ces quatre présentations, les débats ont porté sur trois points majeurs : le rôle de l'Etat, le ciblage et le choix de l'instrument. Concernant le **rôle de l'Etat**, on peut retenir ce qui suit :

- Il est important que les gouvernements lancent les **déclarations de crise** de manière précoce afin qu'il soit encore possible d'engager des programmes d'atténuation ayant des chances de réussite.
- Dans les expériences de transferts sociaux présentées, l'Etat, à travers ses **services techniques**, est généralement impliqué dans le processus de ciblage. Il est informé au plus haut niveau des résultats des enquêtes de vulnérabilité. On note également la participation des agents de l'Etat aux activités organisées dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de transferts sociaux (formations, réunions, etc.).
- La participation du gouvernement à un programme de transfert social doit se situer au niveau déconcentré mais aussi au **niveau central**. En outre, si l'on vise la durabilité, une réelle appropriation de l'Etat est nécessaire. Cela commande que l'Etat soit impliqué au plus haut niveau, dès l'initiation et la planification. Ce faisant, il sera plus enclin à étendre ces programmes. Il y a en cours de montage en Mauritanie, des programmes de transferts sociaux avec un partenariat Etat-ONG d'une part et partenariat Etat-UNICEF d'autre part.

En ce qui concerne le **ciblage**, les participants ont souligné les points suivants :

- Le ciblage des bénéficiaires prend du **temps** mais c'est le prix à payer pour réussir les programmes de transferts sociaux.
- Les critères de ciblage doivent être définis en fonction de l'**objectif visé**. Par exemple, si le programme vise la réduction de la faim, il devra cibler les ménages en insécurité alimentaire. Et si le programme vise la protection des individus vulnérables à la malnutrition, il devra donner la priorité aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Le projet NutriRIM, programme de transfert social visant à lutter contre la malnutrition chez les enfants, vise ainsi les femmes en troisième trimestre de grossesse, critère retenu car, sauf exception, les rondeurs à ce stade convainquent de l'état de grossesse.
- Il faut veiller à ne pas perturber les **mécanismes traditionnels** mais à les prendre en compte dans la définition du ciblage.

Enfin, les participants sont revenus sur des recommandations d'ordre stratégique :

- Un changement de stratégie est nécessaire. Il faut désormais établir et maintenir le lien entre développement et urgence pour assurer un réel travail d'**atténuation de crise** en amont.
- Il est crucial de commencer la réflexion par l'**objectif** que l'on souhaite atteindre et non par l'instrument que l'on envisage d'utiliser. Les transferts monétaires par exemple ne sont pas adaptés à des zones où il n'y a pas de marché, comme on peut en trouver en Mauritanie, ou à des situations dans lesquelles la malnutrition est d'abord due à de mauvaises pratiques de soins.

## Panel de discussion sur les atouts et les limites des projets de transferts sociaux d'urgence et de réhabilitation dans le Sahel

Ce second panel visait spécifiquement à discuter des acquis et des limites des projets humanitaires et autres projets de sécurité alimentaire localisés et/ou limités dans le temps, et des enseignements qui peuvent en être tirés pour la mise en place de systèmes nationaux. Les panélistes étaient ainsi invités à faire des propositions concrètes quant aux éléments à mettre en place en dehors des périodes de crise pour assurer un renforcement effectif de la résilience au travers de transferts sociaux.

**Mr Bakari Seidou**, consultant, a mis l'accent sur les **évolutions** récentes survenues dans le Sahel en matière d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et a appelé en conséquence à une évolution des approches au développement. Les points clés de son intervention sont repris ci-dessous :

- La situation du Sahel a évolué : les crises alimentaires sont de plus en plus rapprochées et montrent un nouveau visage, celui de la malnutrition. Les systèmes d'alerte précoce demeurent axés sur les questions de disponibilité et d'accès à la nourriture. Le principal problème est aujourd'hui celui du **pouvoir d'achat**. La compréhension de ce déterminant est clé.
- Les transferts sociaux doivent être envisagés comme des solutions à la pauvreté des ménages et à la malnutrition, en s'orientant davantage vers la **prévention** de ces fléaux.
- De **nouvelles modalités** d'assistance ont vu le jour. Les distributions gratuites généralisées, traditionnellement organisées, sont de plus en plus délaissées au profit de distributions gratuites ciblées, de projets argent contre travail, de ventes à prix modéré (beaucoup plus utilisé par les gouvernements les jugeant équitables en termes d'accès) et de transferts monétaires (les interventions de 2010 au Niger ont marqué une révolution dans ce sens). Dans toutes ces nouvelles approches, la question du ciblage demeure une question de fonds.
- Il est primordial d'atteindre les très pauvres. Il faut également reconnaître que les autres ménages (pauvres notamment) ont aussi des besoins. Avoir des interventions à tous les niveaux est nécessaire afin de maintenir la **cohérence sociale** et respecter l'équilibre communautaire.
- La mentalité des gouvernements doit changer. Son ancienne vision qui consiste à réduire l'aide au volet alimentaire se révèle aujourd'hui erronée. Il revient aux techniciens qui sont les acteurs des transferts sociaux de mener le plaidoyer pour le **changement de perception**. Les profils HEA sont un outil très utile de plaidoyer. Ils prouvent que le Sahel a beaucoup changé. La vision qu'en ont les décideurs doit également évoluer.

**Mr Eric Pitois**, assistant technique d'ECHO au Burkina Faso, a insisté sur l'importance d'une **vision stratégique holistique** de développement vers la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

- Il faut arrêter le saucissonnage de l'aide, adopter une **approche globale et multisectorielle** de la protection sociale, et faire œuvrer en synergie les stratégies à long terme et à court terme visant à réduire la pauvreté et la malnutrition (plutôt que de les placer en antagonistes). La pauvreté est à l'origine d'un accès réduit à l'alimentation, mais aussi à la santé.

- Une batterie d'**outils** est à disposition pour assurer une complémentarité des interventions sur 3-4-5 ans et lever les différentes barrières financières. Ces différents outils peuvent être utilisés selon les zones, selon les saisons, par exemple : exemptions des soins de santé pour les groupes vulnérables ; distribution de farines enrichies ; transferts monétaires sur une base pluriannuelle.
- Le domaine social ne doit plus être relégué au second plan derrière l'agriculture ou la construction d'infrastructures. La tendance à vouloir à tout prix conditionner le financement dans le secteur social à des **critères de durabilité** et de pérennité est à déplorer. En comparaison, on peut le citer le Festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou (FESPACO) que les bailleurs continuent de financer depuis plus de 20 ans.
- Il faut sortir des financements de réaction à l'urgence et faire un **passage à l'échelle** : faire quelque chose de massif sur une plus longue période. Cela ne signifie pas de toucher toute la population dans les transferts sociaux. Il s'agit de procéder par phases importantes dans une démarche raisonnée. Après l'urgence, la continuité doit être maintenue. Seuls les programmes d'envergure pourront faire ressortir les problèmes liés à la mise à l'échelle.
- Il faut assurer la continuité de l'urgence au développement (réhabilitation) et du développement à l'urgence (prévention). Pour cela, une **flexibilité** est nécessaire dans les programmes à long terme pour réadapter les interventions en cas de crise touchant la population cible. Les réponses d'urgence doivent être intégrées et institutionnalisées dans les financements à long terme.
- Un **dialogue politique** doit être entrepris avec le gouvernement sur une action macro au lieu de poursuivre les projets de transferts sociaux au niveau micro. A ce sujet, les états doivent aborder la problématique de la sécurité alimentaire dans le cadre global du développement. Au Burkina Faso par exemple, la question de sécurité alimentaire n'est pas couverte dans la politique nationale de développement rural.
- Au regard des contraintes liées au **ciblage**, il faut révolutionner les outils et les systèmes d'alerte précoce (SAP) dans les régions et dans les pays afin de les rendre plus performants et rendre l'information disponible à temps. Il faut que ces systèmes intègrent en plus des données de production, pluviométrie et de marché, les informations relatives à la nutrition. Les SAP sont encore trop faibles sur les données au niveau des ménages : l'information sur les chocs au niveau macro doit être reliée à leur impact sur les ménages pour pouvoir déclencher une alerte.
- Il faut redéfinir les **politiques nationales**. Le secteur de l'agriculture notamment ne doit pas avoir pour seul but la production mais bien la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ceci implique de cibler les plus pauvres et de mettre en place des mécanismes permettant de ramener les plus pauvres dans le cycle productif.
- Il faut prendre conscience du **changement de situation** au Sahel (avec notamment une natalité galopante et la moitié de la population en situation de pauvreté, population pauvre qui augmente en volume) et de l'échec des politiques traditionnelles. L'Union Européenne doit investir dans le développement rural.

- Le **suivi-évaluation** doit être systématisé dans les programmes de transferts sociaux afin d'ajuster les stratégies d'intervention.
- Les gouvernements ont un rôle important à jouer pour assurer la durabilité. La question de **pérennité** est toujours uniquement posée pour les interventions dans les secteurs sociaux. Si des preuves d'efficacité sont collectées, la pérennité sera assurée.

Enfin, **Mr Yves Martin-Prével**, chercheur à l'Institut de Recherche pour le Développement et membre du Service Conseil en Nutrition (NAS) de la Commission Européenne, a de nouveau invité les partenaires du Sahel à abandonner les approches projets et à s'inscrire dans une dynamique de développement à long terme et la mise en place de **systèmes intégrés et flexibles**.

- Actuellement, les actions sont centrées autour des crises, sans toujours donner de résultats. Il faut changer d'approche et **raisonner autour de l'absence de crise**. Si les crises apportent des financements extérieurs, les problèmes de financements nationaux proviennent des crises.
- Ce changement d'approche nécessite une bonne lecture de la situation et la mise en place de systèmes intégrés et flexibles. Des **systèmes d'information** performants sont pour cela nécessaire, systèmes qui doivent permettre d'informer l'expansion et la contraction des réponses en fonction du contexte. Il n'est pas question ici d'un système d'information très sophistiqué (qui est souvent compliqué, lourd et parfois uniquement utile aux bailleurs de fonds). Il est plutôt question d'un système d'information conçu en fonction de ce dont les décideurs nationaux ont besoin. Un tel système doit inciter à agir, donner des clés et permettre au gouvernement de décider et d'agir avec l'appui des partenaires.
- Nous possédons actuellement suffisamment de preuves internationales que si la malnutrition est abordée précocement, dans les **1000 jours** qui s'éparent le début de la grossesse du second anniversaire de l'enfant, les résultats sont meilleurs (et plus efficaces à coût égal). La nutrition est à la fois un objectif et une cible. Cet aspect peut aider à définir les critères de ciblage.
- Au niveau du ciblage, il convient également de définir des critères et **mécanismes de sortie**. Ceux-ci peuvent être plus ou moins évidents, comme dans le cas de transferts ciblant les moins de 5 ans ou les femmes enceintes ou de transferts saisonniers, mais parfois beaucoup plus délicats, comme dans le cas de transferts réguliers ciblant les ménages pauvres chroniques par exemple.
- Il a beaucoup été question des relations entre bailleurs de fonds et gouvernements mais très peu des relations avec les **populations**. Les partenaires techniques et financiers doivent encourager les gouvernements à s'intéresser aux populations et à prendre en compte leurs aspirations.

**Présentation du projet de nutrition et transferts sociaux ciblés sur l'enfant (NETS) par Mr Malick Faye, Cellule de Lutte contra la Malnutrition**

*Voir présentation [2.6-ProjetNETS-Sénégal.pptx](#)*

Cet exposé a suscité des questions de clarification en autres sur les bénéficiaires, le budget alloué aux ménages, le problème d'opérateur financier, et la durée du ciblage. Mr Faye y a apporté des réponses, appuyé par d'autres représentants du Sénégal. Deux points sont notamment ressortis :

- Un des enseignements tirés de cette expérience est que, dans un projet de transferts monétaires, il faut s'assurer au préalable de l'existence et de la disponibilité d'un **opérateur financier** dans toutes les zones ciblées avant d'entamer l'intervention.
- Cette initiative a été financée par la Banque mondiale mais portée par les structures nationales. Elle a permis l'amélioration de la consommation alimentaire des ménages, et des enfants en particulier. Une **réplication** de cette expérience n'a pas encore été prévue mais avec l'inscription de la protection sociale dans le programme du Président nouvellement élu, Mr Macky Sall, l'espoir est permis.

### Présentation du projet de filets sociaux du Niger par Mr Mory Maïdoka Ali, Cellule Filets Sociaux

*Voir présentation [2.7-ProjetFiletsSociaux-Niger.ppt](#)*

Les discussions qui ont suivi cette présentation se résument ainsi :

- Une **harmonisation des modalités** des projets de transferts sociaux ciblant un même groupe socio-économique est requise. En 2010, le Niger a connu un boom des projets de transferts sociaux (notamment monétaires) mis en œuvre par des ONG. Si ces ONG ont bien communiqué avec la Cellule de Crise Alimentaire, il n'y a pas eu harmonisation des procédés (ciblage, mode de distribution, montants, etc.). Pour exemple, en réponse à la crise actuelle au Niger, le PAM prévoit de remettre un transfert mensuel de 32 500 FCFA par ménage pendant six mois, montant plus élevé que ceux d'autres intervenants et supérieur au SMIG<sup>16</sup>. Même s'il semble que ceci ait été décidé en concertation avec le gouvernement, ceci met en exergue le besoin d'harmonisation des interventions. On pourrait imaginer une modalité pour l'urgence et une pour le relèvement.
- Le **système de distribution** de l'argent doit être fiable et minimiser les risques de détournement. L'idéal est que la distribution soit assurée par un opérateur indépendant. Dans l'expérience présentée, un comité de distribution local composé de la chefferie, la société civile, les services techniques, la mairie et l'opérateur a été mis sur pied. L'intervention de plusieurs personnes dans la chaîne de distribution a été établie de sorte que le risque de détournement soit nul.
- Dans l'expérience présentée, le **niveau d'épargne** mobilisée par les ménages bénéficiaires était important. Il a été noté que ceci pouvait être l'indice d'une erreur de ciblage.
- Le gouvernement doit s'approprier la protection sociale et assurer le **leadership** en la matière au lieu que ce rôle soit joué par les partenaires techniques et financiers.
- L'**alignement des partenaires techniques et financiers** sur les choix et politiques nationales reste toujours un défi. Dans le projet en montage au Niger, on relève que la Banque Mondiale a opté, contre l'avis des partenaires nationaux pour une méthode de ciblage qu'elle juge plus fiable dans la lutte contre la pauvreté chronique.

---

<sup>16</sup> Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti.

**Présentation par Mr Martial Wilfried Bassolé, Ministère de l'Economie et des Finances, de la prise en compte des problématiques de sécurité alimentaire dans le projet de politique nationale de protection sociale du Burkina Faso**

*Voir présentation [2.8-PolitiqueProtectionSociale-Burkina.pptx](#)*

Les échanges qui ont suivi la présentation ont souligné deux points importants :

- Au Burkina Faso, la **malnutrition** est abordée dans la politique nationale sanitaire mais non dans le plan de protection sociale qui est en cours d'élaboration.
- L'intervention du secteur privé et de la société civile au travers de mécanismes de **partenariat avec l'Etat** est prévue dans le projet de politique nationale de protection.

**Panel de discussion sur les opportunités et les défis opérationnels pour l'amélioration de l'efficacité, de la couverture et de la viabilité des transferts sociaux dans le Sahel**

Ce troisième panel a finalement été décliné sous forme de récapitulation de la journée.

**Mr Gadom't Saloum Banga**, chef de division de l'action sociale du Ministère de l'Action Sociale, de la Famille et de la Solidarité Nationale du Tchad, est revenu sur les **avancées et défis** actuels :

- De belles expériences ont été mises en œuvre au Sénégal et au Niger entre autres qui méritent que l'on adresse des félicitations à leurs **gouvernements** respectifs. D'autres pays ont inscrit la protection sociale dans leur budget, une réelle opportunité pour la réussite des transferts sociaux.
- Certes des défis restent à relever, telle la question du **ciblage**. Il demeure difficile de répondre à la question « qui est vulnérable et qui ne l'est pas » et de s'accorder sur les populations à cibler.
- Le Tchad pourrait avancer si les autorités n'avaient pas une mauvaise **compréhension** de ce type de programme portant sur la distribution d'argent. L'implantation des transferts sociaux dans les pays est dépendante des pesanteurs économiques, culturelles et politiques.

**Mme Rokhayatou Talla Ba**, chargée de la protection sociale à la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de la Famille, de la Solidarité nationale, de l'Entreprenariat féminin et de la Microfinance du Sénégal, a quant à elle retenu les points suivants :

- On note des similitudes entre les systèmes mis en place dans les différents pays. Le Burkina Faso et le Sénégal font par exemple tous deux une place au **secteur privé**. Le Sénégal vient du reste de mettre sur pied un comité chargé de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la protection sociale regroupant toutes les parties prenantes à savoir l'Etat, les syndicats, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.
- Le Ministère de la famille a mis en place une **initiative nationale** pour la protection sociale des groupes vulnérables (INPS- Suqali Jabot) pour éviter le basculement d'importantes franges de la population dans l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale.
- Le Sénégal est **optimisme** sur les avancées prochaines dans le domaine de la protection sociale. Le nouveau régime politique est ouvert à la question (en soutenant la gratuité des soins aux femmes

enceintes, la couverture maladie universelle, les bourses familiales, etc.). Une délégation chargée de la protection sociale a été créée au niveau du cabinet présidentiel. Elle pourrait assurer la coordination des interventions.

- A la suite des discussions de la journée, trois **recommandations** clés apparaissent :
  - Avant la mise en œuvre de programmes de transferts sociaux, il faut des **études de faisabilité** pour s'assurer de la fonctionnalité du marché, de la présence d'organisations dynamiques pour l'accompagnement des producteurs et de la disponibilité d'opérateurs financiers.
  - Le **choix du type d'intervention** doit être fait en fonction du contexte des régions, des milieux socioculturels, et en sachant que le transfert social est un outil parmi d'autres.
  - Il faut **capitaliser** ce qui a été fait et en tirer des leçons.

### JOUR 3 : RECOMMANDATIONS A COURT ET MOYEN TERME

La troisième journée était largement consacrée à des échanges plus en profondeur en groupes de travail. Ce travail de réflexion devait permettre de dégager des recommandations pour assurer la mise en place, l'efficacité, la couverture et la viabilité de programmes nationaux de transferts sociaux au sein de stratégies intégrées de lutte contre la faim et la malnutrition dans le Sahel.

#### **Présentation de l'expérience de la Commission Européenne en matière de transferts sociaux, sécurité alimentaire et nutrition par Mr Hervé Busschaert, chargé de programme, DEVCO**

Mr Busschaert a présenté les perspectives de la Commission Européenne (CE) et sa vision pour l'avenir. Cette présentation était structurée en trois axes majeurs : bilan de l'intervention de la CE en sécurité alimentaire au Sahel ; perspectives de la CE pour le Sahel ; et partage d'expériences de programmes de transferts sociaux appuyés par la CE.

#### **Expérience de la CE en matière de transferts sociaux, sécurité alimentaire et nutrition**

##### **1. Bilan de l'intervention de la Commission Européenne en sécurité alimentaire au Sahel**

- Depuis de longues années, l'Union Européenne intervient dans la sécurité alimentaire au Sahel. Elle est passée d'un appui en alimentation à un appui plus structurel avec des programmes de transferts sociaux et une approche au niveau national.
- Récemment, la Cour des Comptes Européenne a fait une évaluation de ce parcours et est parvenu aux conclusions suivantes :<sup>17</sup>
  - Dans la moitié des pays ayant véritablement besoin d'aide, la Commission Européenne est absente.
  - La qualité des interventions est faible : manque de clarté des objectifs et de précision des attentes.
  - La moitié des programmes ne présentent aucune perspective de viabilité (si le financement s'arrête, les activités s'arrêtent). Ce taux apparaît élevé même si l'on admet que certaines interventions sont par nature non durables. En fait, il n'y a pas de viabilité parce qu'il n'y a pas eu d'appropriation par l'Etat.

<sup>17</sup> L'efficacité de l'aide au développement octroyée par l'Union Européenne en matière de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (Cour des Comptes Européenne 2012).

- La Cour des Comptes a formulé des recommandations en conséquence. Celles-ci vont orienter la politique future de la CE, notamment dans la programmation 2014-2020. A notamment été recommandé :
  - une meilleure prise en compte des besoins des populations les plus vulnérables (même s'il y a lieu de satisfaire à l'alignement des politiques, la Cour des Comptes a appelé les Délégations à engager des dialogues au plus haut niveau avec les pays afin de toucher les plus vulnérables) ;
  - une révision des techniques permettant de définir les interventions sur la base de critères plus concrets.

## 2. Perspectives de la Commission Européenne pour le Sahel

- La Commission a défini sa nouvelle stratégie dénommée « Programme pour le changement » (Agenda for change) en instance d'approbation par le Conseil.<sup>18</sup> Le document présente les pistes pour accroître l'impact de la politique de développement de l'Union Européenne. Trois éléments de ce programme sont particulièrement importants en termes de perspectives pour le Sahel :

- *des partenariats pour le développement différenciés* : des programmes de la CE seront réduits ou arrêtés dans certaines parties du monde, notamment les pays les plus avancés, et les aides seront substantiellement accrues pour la région du Sahel en termes d'appui budgétaire et d'appui technique ; des effets seront visibles dès les années prochaines en termes de montants investis ;
- *une action coordonnée de l'Union Européenne* : une programmation conjointe de l'aide de l'Union Européenne et des États membres sera favorisée et portée par le Service Européen d'Action Extérieure (SEAE) ; la CE a révisé son cadre institutionnel afin de pouvoir parler d'une seule voix conformément au traité de Lisbonne ;
- *une concentration des actions* sur les droits de l'homme, la démocratie et d'autres aspects clés de la bonne gouvernance, et une croissance inclusive et durable au service du développement humain ; le rôle politique de l'Union Européenne devrait être renforcé.

- La réflexion se poursuit sur les secteurs d'investissements. Des choix se feront au cas par cas, en fonction du pays.
- Un autre point devant être approuvé par le Conseil est la décision d'augmenter la pertinence et l'impact de l'aide sous forme d'appui budgétaire, et ce dès la programmation 2014-2020.
- La CE travaille actuellement à l'élaboration d'une politique d'appui à la protection sociale dans les pays en développement et compte prendre des engagements forts sur la question.

## 3. Partage d'expériences de programmes de transferts sociaux appuyés par la Commission Européenne

- En Ethiopie, la CE appuie le PSNP (Productive Safety Net Programme), un programme axé sur la prévention des crises alimentaires et basé sur une composante de travaux publics (argent contre travail). Le système est intégré au niveau de l'Etat (ancré au niveau du ministère chargé de l'agriculture) et complètement géré par l'Etat, dans un type d'appui quasi-budgétaire avec un financement qui est allé croissant. Les activités menées dans le cadre des travaux publics incluent le terrassement et la gestion des ressources en eau. Le programme touche près de 8 millions de personnes en difficulté.
- Au Bangladesh, la Commission Européenne appuie un programme mis en œuvre par une ONG locale (PKSF) et axé sur les travaux publics (argent contre travail) qui touche 6-7 millions de personnes. Pendant deux ans, des femmes ayant deux enfants travaillent sur des programmes comme des constructions de routes.

<sup>18</sup> Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement (Commission Européenne 2011) – fichier [UE 2011 Programme pour le changement.pdf](#).

Au cours de cette période, une partie du salaire est mis en épargne. Elles bénéficient de formations sur la nutrition et sur des activités génératrices de revenus. Au bout des deux ans, les bénéficiaires se retrouvent en possession d'un capital monétaire et de connaissances techniques qu'elles exploitent pour améliorer leurs revenus. Grâce à la contribution de la CE (35 millions d'euros) environ 325,000 femmes célibataires avec enfants seront sortie de la pauvreté dans deux ans.

- L'exemple du Brésil est plus complexe car il intègre les producteurs locaux au bénéfice des programmes d'alimentation scolaire. Il y a donc un impact économique, une amélioration des capacités techniques des producteurs locaux qui doivent répondre à un cahier des charges et une amélioration de la provision alimentaire au niveau des écoles. Cette approche est intégrée dans le programme FOME ZERO qui implique un nombre important d'acteurs. Le leadership politique, la capacité institutionnelle et les ressources financières mobilisées font du Brésil un cas à part, mais très intéressant.

Les participants ont tout d'abord salué la volonté de communication de la CE. De nombreuses questions de clarification ont ensuite été adressées à Mr Busschaert. Les participants ont saisi cette opportunité pour faire des recommandations, constats, interpellations mais aussi interrogations quant à la politique de la Commission Européenne :

- La **culture de l'évaluation** qui a prévalu au sein de la CE est à saluer et à encourager. Les gouvernements et les ONG devraient s'en inspirer car trop souvent, ceux-ci se complaisent d'évaluations flatteuses et redoutent des évaluations objectives et constructives.
- Il ne faut pas se réjouir de l'annonce de l'augmentation de l'aide au Sahel car si elle ne s'accompagne pas d'un **renforcement des capacités nationales**, c'est-à-dire d'une disponibilité de ressources humaines dans les ministères, de coordinateurs compétents, de capacités de gestion et autres, elle ne donnera pas les résultats escomptés, et pourrait même avoir des effets néfastes. La CE doit impérativement consolider sa capacité à soutenir les pays, à renforcer les capacités nationales et à soutenir un dialogue politique fort.
- Le choix de la CE d'aider les pays à prendre en charge leur politique de sécurité alimentaire est très apprécié. Cet appui devra être orienté à partir de **l'évaluation de l'impact nutritionnel** des transferts sociaux dans les pays.
- Qui dit appui budgétaire, dit priorité. Dans un contexte d'appui budgétaire, à qui reviendra le choix des types de transferts sociaux (transferts monétaires, distributions gratuites de vivres, ventes à prix sociaux, etc.) ? L'option **politique** ne primera-t-elle pas sur l'option d'efficacité ?
- La durabilité des programmes est dépendante d'une politique de **transferts des compétences** au pays. Ceci n'est pas toujours mis en œuvre, ce qui conduit à voir, à la fin de nombreuses interventions, une absence de capacités nationales pour prendre la relève et assurer la continuité.
- On peut et doit intégrer la réponse aux chocs dans les programmes de développement. Pour y arriver, il faut relever le défi de **l'analyse des risques** et parvenir à avoir une évaluation précise du niveau des risques sur lesquels on s'engage. Les capacités de mesure de risques sont à renforcer.

Les participants ont également fait des commentaires sur les transferts sociaux en général :

- La modalité « **argent contre travail** » est toujours préférée aux transferts monétaires (non conditionnels). Cependant, pour réussir, un programme d'argent contre travail (ou HIMO) doit se prolonger dans le temps. Si la durée est courte, les revenus tirés n'offrent pas une base suffisamment solide pour envisager une sortie de la pauvreté.
- Il convient de faire également attention à la **mobilisation des mères** dans les transferts sociaux, notamment ceux requérant une participation à des travaux publics. L'expérience montre qu'elle peut entraîner une dégradation des soins apportés aux enfants et nuire à l'impact nutritionnel.
- Le contexte africain est différent du contexte de l'Amérique Latine (avec notamment une offre de services sociaux moins développée) et il n'est pas évident que l'introduction de **conditionnalités** soit toujours un plus (du fait des difficultés administratives et des faiblesses du côté de l'offre) pour assurer le renforcement du capital humain par les transferts sociaux. Ceci reste à analyser au cas par cas. Même lorsqu'il est non conditionnel, le transfert peut être couplé à des activités à visée spécifiquement nutritionnelle (éducation nutritionnelle, planning familial, causerie, etc.) qui sont des « plus » pour un impact nutritionnel. Le projet NETS du Sénégal en est un bon exemple.
- L'expérience de l'Ethiopie à l'instar de tout autre programme, n'est pas parfaite et présente des faiblesses. Elle comporte des **biais politiques** qui donnent à penser qu'un groupe spécifique a été ciblé. De même, des cas de biais politique sont relevés dans des pays comme le Rwanda où la trop grande implication de l'Etat amène à s'interroger sur la pérennité de l'intervention. Au final, l'implication de l'Etat doit être adaptée et mesurée et ne pas tomber dans l'instrumentalisation.
- L'important est d'identifier et de planifier avec **l'Etat**. La mise en œuvre peut être assurée par des ONG (comme dans le cas du Bangladesh). Il n'ya pas de modèle consacré. Chaque pays se doit de choisir sa façon d'opérer avec, dans l'idéal, le respect des aspirations des populations.

### Travaux de groupe

Les travaux de groupe ont constitué le dernier axe majeur du séminaire. Les groupes constitués par pays (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) avaient le mandat suivant : ébaucher les grandes lignes d'un programme national de transferts sociaux visant à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans leur pays respectif.<sup>19</sup> Il s'agissait d'envisager un programme pluriannuel d'envergure pouvant être raisonnablement mis en place dans les 5 à 10 ans à venir de façon institutionnalisée, c'est-à-dire sous la direction de l'Etat et avec l'engagement clair des institutions nationales. Les participants étaient invités à assurer une bonne adéquation entre la cause majeure de la faim et de la malnutrition ciblée et l'outil transfert social préconisé (reconnaissant que les transferts sociaux ne sont pas la réponse à tout). Après avoir tracé les grandes lignes du programme, les groupes de travail devait réfléchir au rôle que pourraient jouer les partenaires techniques et financiers. Les contraintes de temps n'ont évidemment pas permis de parfaire le travail qui demanderait à être étoffé. Toutefois, ce premier travail a permis de dégager quelques tendances.

---

<sup>19</sup> Voir la note de cadrage des travaux de groupe ([SéminaireTransfertsSociauxSahel-TravailEnGroupe.pdf](#)).

### **Présentation des conclusions du groupe de travail du Tchad**

*Voir présentation [3.1-GroupeTravail-Tchad.ppt](#)*

Le Tchad s'est appuyé sur les expériences réalisées dans les autres pays et présentées au cours du séminaire pour définir sa stratégie. Elle pourra être approfondie en tenant compte du contexte prévalant sur le terrain. Toutefois, la mise en place de transferts sociaux au Tchad demeure un défi au vu de la difficulté du contexte frappé par la mauvaise gouvernance et l'insécurité sociopolitique permanente marquée par la situation en Lybie, Boko Haram au Nigéria, les tensions aux frontières avec le Cameroun et la Centrafrique, et des incendies incontrôlés des bâtiments de l'Etat.

### **Présentation des conclusions du groupe de travail du Sénégal**

*Voir présentation [3.2-GroupeTravail-Sénégal.ppt](#)*

La stratégie définie par le Sénégal repose sur la combinaison de deux critères (malnutrition et vulnérabilité) pour avoir plus d'impact. L'engagement de la société civile et du secteur privé sera facilité par le comité interministériel mis en place et dont ces deux groupes sont membres. La prévention sera mise de l'avant tout en assurant le traitement des cas de malnutrition.

### **Présentation des conclusions du groupe de travail du Niger**

*Voir présentation [3.3-GroupeTravail-Niger.ppt](#)*

Le Niger a l'avantage d'avoir déjà un cadre institutionnel et le programme a été envisagé sous un angle stratégique, dans une vision de durabilité. Le groupe de travail a suggéré l'application de taxes sur la téléphonie mobile, les boissons gazeuses et le tabac, comme manière de faire participer les riches à la lutte contre la pauvreté dans le contexte sahélien.

### **Présentation des conclusions du groupe de travail de la Mauritanie**

*Voir présentation [3.4-GroupeTravail-Mauritanie.ppt](#)*

Les analyses devront être approfondies et les chiffres avancés ajustés en conséquence. Toutefois, l'importance de différencier pauvres et très pauvres a été soulignée. Dans le cas des transferts monétaires, le SMIG pourrait servir de repère dans la fixation du montant à distribuer.

### **Présentation des conclusions du groupe de travail du Burkina Faso**

*Voir présentation [3.5-GroupeTravail-BurkinaFaso.ppt](#)*

Dans les propositions faites, seule l'allocation pour la malnutrition serait remise directement aux bénéficiaires. La subvention pour les soins de santé est quant à elle apportée directement au centre de santé, sans que les fonds ne transitent par les ménages. L'identification des communes bénéficiaires serait fait dans les régions considérées comme chroniquement déficitaires. Le transfert pour lutter contre la malnutrition se ferait soit sous forme de transferts monétaires, soit sous forme de coupons alimentaires. Le programme serait logé au Ministère de l'Economie et des Finances où il existe une direction chargée de la coordination des politiques de réduction de la pauvreté. Ce positionnement institutionnel peut également permettre de garantir le financement du programme.

## Panel de discussion sur les perspectives d'appui à l'extension des systèmes nationaux de transferts sociaux dans le Sahel

Cette dernière session a finalement été déclinée sous forme de récapitulatif des enseignements du séminaire par **Mr Mohamed Ag Bendeck**, chargé de la nutrition au Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO. Ce dernier est d'abord revenu sur les principaux constats qui sont ressortis de ces trois jours :

- Le contexte du Sahel a changé avec une croissance démographique considérable, une production insuffisante, et une exclusion des plus pauvres du cycle productif.
- La lutte pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est pas une œuvre de charité. Elle doit être abordée comme une question de développement.
- La prévention doit être au cœur de programmes de transferts sociaux axés sur le renforcement des capacités des populations les plus vulnérables.
- Les programmes de transferts sociaux doivent s'inscrire dans une programmation globale à moyen et long terme en capitalisant sur les expériences intéressantes, à l'image de celles menées en Ethiopie et en dehors du continent, mais en prenant soin de faire des études de faisabilité.

Mr Ag Bendeck a poursuivi en émettant une série de recommandations visant à améliorer la mise en place, l'efficacité, la couverture et la viabilité de programmes de transferts sociaux dans le Sahel. Il a ainsi appelé à appuyer les initiatives sur :

- une **appropriation nationale** pour assurer la mise en cohérence et l'harmonisation ;
- une **obligation de résultats** et un partage de responsabilités ;
- un appui budgétaire mais aussi un **financement public** ;
- une **participation des bénéficiaires** au processus, jusqu'au niveau local, à travers des associations de producteurs ou tout autre réseau social bien structuré ;
- un investissement dans le **renforcement des capacités** pour permettre :
  - aux populations d'avoir une meilleure connaissance des programmes et de leurs droits et de pouvoir réclamer ces droits – la société civile constitue un contrepouvoir important pour la bonne gouvernance ;
  - un meilleur ciblage pour plus d'équité ;
  - une information sûre et crédible ;
  - une plus grande qualité de la mise en œuvre, par le biais notamment de mécanismes transversaux et de l'intégration des programmes sociaux dans les programmes sectoriels de développement ;
  - des mécanismes de suivi et d'évaluation plus performants ;
- un **renforcement des partenariats** :
  - partenariats public-public pour améliorer la coordination multisectorielle de la formulation à l'évaluation des programmes ;
  - partenariats public-privé (par exemple pour la microfinance) en privilégiant la programmation conjointe ;

- un renforcement de l'**intégration** des initiatives de développement, les transferts sociaux offrant des opportunités pour véhiculer d'autres interventions (éducation nutritionnelle, vaccination, etc.) par les réseaux sociaux mis en place ou renforcés (la population cible étant la même) ;
- un souci de **continuité** de l'action : continuité des programmes et continuité du dialogue politique, puisqu'il semble préférable dans le contexte sahélien de parler de continuité (« continuité de l'action tant qu'elle est utile ») plutôt que de durabilité et de pérennité.

A ce titre, Mr Ag Bendeche a invité les participants à poursuivre le dialogue engagé dans les groupes de travail afin d'améliorer la qualité des politiques et des documents de protection sociale en cours d'élaboration et d'assurer une dimension humaine aux politiques en mettant la personne au centre de l'action. Mr Ag Bendeche a insisté sur le fait que chacun peut s'engager dans le partage des connaissances, la protection sociale ayant plus que jamais besoin de champions.<sup>20</sup>

## CLOTURE DU SEMINAIRE

A la suite de Mr Ag Bendeche, **Mr Hervé Busschaert** de la Commission Européenne a confirmé le besoin d'avoir des **champions** pour insuffler un dynamisme dans la lutte pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Il a assuré du **suivi** du séminaire qui sera fait au niveau des délégations et du siège. Mr Busschaert a enfin tenu à remercier les participants pour leur contribution et les échanges francs et fructueux de ces trois jours qui ne manqueront pas d'inspirer la Commission Européenne dans l'exercice de programmation 2014-2020 qu'elle entame.

## JOUR 4 : VISITE DE TERRAIN (OPTIONNELLE)

Seuls huit participants ont pris part à la visite de terrain. Ceux-ci ont pu visiter un Centre de Santé et de Promotion Sociale engagé dans une initiative d'exemption de paiement des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, initiative appuyée par ECHO. Les échanges avec des membres de l'équipe cadre du district de Séguénéga et de l'ONG partenaire Terre des Hommes ont permis d'appréhender le fort potentiel d'une telle initiative pour assurer la sécurité nutritionnelle des individus les plus vulnérables à la malnutrition que sont les femmes enceintes et les jeunes enfants. Au cours du séminaire, une telle stratégie avait en effet été recommandée comme une action complémentaire nécessaire aux programmes de transferts sociaux, reconnaissant que l'accès à la nourriture n'est pas l'unique cause de malnutrition. L'exemption de paiement se révèle être un instrument efficace (et finançable par l'Etat) pour un meilleur accès aux soins de santé, notamment préventifs, autre pilier de la sécurité nutritionnelle.<sup>21</sup> Faut de temps, la visite de sites engagés dans une intervention « argent contre travail » encadrée par l'ONG Oxfam et financée par ECHO, a malheureusement du être annulée.

<sup>20</sup> Mr Ag Bendeche a également renvoyé les participants vers une présentation sur l'utilisation des transferts sociaux dans les programmes de la FAO visant à renforcer la résilience des populations (fichier [3.6-ProtectionSocialeAgriculture.ppt](#)).

<sup>21</sup> Pour information, voir notamment : Exemption de paiement : pour un accès universel aux soins de santé des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes – Bonnes pratiques au Burkina Faso (Terre des Hommes 2011) et L'exemption du paiement, un pas vers l'accès universel aux soins de santé : expériences pilotes au Burkina Faso (ECHO 2010).